

« Réforme des rythmes scolaires - Catherine Morin-Desailly :
« Etes-vous prêt à entendre la voix des élus locaux ? » »

03/10/2013

Réforme des rythmes scolaires - Catherine Morin-Desailly : « Etes-vous prêt à entendre la voix des élus locaux ? »

Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime, a interpellé le ministre de l'Education, ce jour au Sénat lors des questions orales au Gouvernement au sujet de la réforme des rythmes scolaires.

Pour la sénatrice, si le principe de cette réforme n'a jamais été remis en cause, elle nécessitait toutefois une préparation suffisante et approfondie.

« Un mois après la rentrée des classes la plus grande confusion règne ! » constate la sénatrice. « Les élus locaux font beaucoup d'efforts dans l'intérêt de nos enfants. Mais nombreux sont ceux qui ne voient toujours pas de réponses concrètes et pertinentes aux carences de cette réforme. » déplore-t-elle. « Interpellée tous les jours par des maires seinomarins, je ne peux que partager leur inquiétude. »

Catherine Morin-Desailly avait, dès le 25 janvier, alerté le ministre de l'Education lors d'une séance de question d'actualité, contre un passage en force qui risquerait d'être contreproductif. *« Je vous avais engagé à dialoguer avec tous les partenaires de l'école, et d'abord avec les élus locaux..»*

Pour Catherine Morin-Desailly, *« A l'UDI, nous considérons que ce sujet est trop important pour être instrumentalisé. L'enjeu est notre capacité à nous réformer. Encore faut-il que ce ne soit pas dans la précipitation et l'impréparation. »*

C'est pourquoi la sénatrice a demandé à Vincent Peillon de **faire de l'année scolaire 2013-2014 une année pleine et entière d'expérimentation**, ce qui permettrait d'intégrer les retours d'expérience de façon à appliquer à la rentrée scolaire 2015 une réforme largement améliorée. *« Nous avons déjà d'ailleurs formulé cette demande lors du projet de loi de refondation de l'école avec ma collègue Françoise Férat. »* rappelle-t-elle.

Quotidiennement prise à témoin par les élus de son département, Catherine Morin-Desailly a commencé à recueillir nombre de témoignages *« Pourquoi ne pas lancer une consultation pour recueillir le point de vue de chacun ? »*

Les sénateurs UDI-UC souhaitent que le résultat de cette consultation fasse l'objet d'un moment d'échange, lors du prochain congrès de l'AMF.

La sénatrice a donc interrogé le ministre, afin que les élus locaux ne soient pas les oubliés de cette réforme *« Monsieur le ministre, vous ne réussirez pas cette réforme sans y associer les élus. Etes-vous prêt à entendre leur voix ? Etes-vous prêt à engager une concertation prolongée et un travail approfondi avec les collectivités locales ? Enfin, êtes-vous d'accord pour surseoir à la date du 30 novembre afin de laisser le temps aux élus de s'organiser dans leurs communes ? »*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)